

# Motion d'Orientation

2016 / 2019

## Préambule

Cette Motion d'Orientation s'inscrit dans le Projet Associatif de la Fédération élaboré en 2016 et en constitue le premier volet triennal. Elle reprend ce qui fonde l'action de l'OCCE : « Faire en sorte que chaque élève ait la chance de bénéficier des apports des pratiques coopératives dans sa scolarité ». Ainsi assumerons-nous notre responsabilité de donner aux enfants et aux jeunes les clefs d'une citoyenneté active et positive.

Cette motion implique une conviction partagée : « *C'est en changeant les Hommes par l'Education et la pratique, inspirées de nos valeurs humanistes, que nous transformerons la Société.* » (Extrait du « *Projet éducatif à la coopération OCCE* » 1984 ). L'adéquation entre nos valeurs et la nouvelle définition du socle commun, avec ses cinq domaines, est une opportunité favorable à la mise en œuvre de notre pédagogie de la coopération et de notre politique associative.

Le « vivre et apprendre ensemble » tel que nous le concevons, apporte des solutions à la montée de la violence et des incivilités dans tous les espaces de la société et particulièrement ceux de l'Education ; il présente l'approche d'une relation positive aux apprentissages scolaires, soucieuse de la réussite de chacun et d'une cohérence en transversalité des méthodes et des postures.

Les militants de la coopération s'inscrivent pleinement dans la démarche de l'Economie Sociale et Solidaire pour proposer une alternative globale vers un avenir plus serein et plus solidaire entre les hommes.

Par cette motion 2016-2019, la Fédération de l'OCCE s'engage pour les trois années à venir à :

- Poursuivre sa politique de **formation**, la diversifier et la cibler selon les publics auxquelles elle s'adresse : *les enfants, les jeunes, les enseignants, les équipes pédagogiques, les militants, les animateurs, les élus associatifs, et les partenaires.*
- Organiser une **communication** moderne et dynamique et y former l'ensemble des acteurs :
  - en interne associatif et éducatif
  - pour la diffusion dans l'Ecole de modalités éducatives qui soient ouvertes sur son environnement et sur le monde
- Favoriser et accompagner les projets et les **actions** pour qu'ils soient des lieux de réelles pratiques coopératives, les dynamiser par la **mise en réseaux** et la mutualisation. Intensifier les actions sur les territoires avec des partenaires institutionnels, éducatifs, associatifs et du monde de l'ESS.
- Organiser des **espaces de rencontre** qui permettent la compréhension et la mutualisation des recherches, leur appropriation, les expérimentations et les possibilités de mises en œuvre qui en découlent, assurer leur diffusion.
- Assurer le développement des composantes de notre fédération en gérant au mieux les **ressources** actuelles et en en trouvant de nouvelles. Développer et diffuser les supports, les outils nécessaires.

***Cette Motion d'Orientation s'articule en 4 axes.***

## Axe 1 :

### ***Créer des espaces d'engagement pour les adhérents et les salariés***

#### **Objectif :**

Donner du sens à l'adhésion et au salariat à l'OCCE en rendant visible un engagement utile et motivant pour la communauté éducative, des enfants aux adultes. Ce sens sera renforcé par l'explicitation de notre projet pour l'Ecole, promouvant la pédagogie coopérative, pour une société émancipatrice et solidaire.

#### **Mise en œuvre :**

Repenser le lien coop-AD-FD pour induire une pédagogie militante et créer une culture commune associative et coopérative :

#### 1/ Simplifier et étayer la gestion administrative pour libérer du temps consacré à l'action pédagogique.

Former les mandataires à la gestion de la coopérative en lien avec la coopération.

Accompagner les projets de la conception au bilan et à l'évaluation des acquis.

Accentuer la mutualisation en développant la mise en réseaux et la communication entre AD, UR et siège fédéral.

Accompagner et sécuriser le travail des bénévoles, élus départementaux et régionaux, dans leur mission du point de vue associatif, juridique et comptable par la mise à disposition de ressources.

Poursuivre le suivi et l'ajustement du contrat d'assurances aux réalités des coopératives, AD et UR.

Diversifier les financements et réaliser des économies à chaque niveau de la fédération ; soutenir le financement participatif sur la plateforme dédiée au bénéfice des projets coopératifs, tout en gardant l'attachement à nos valeurs coopératives et militantes.

#### 2/ Dynamiser la vie associative

Former les élus aux responsabilités associatives et aux dispositifs participatifs de l'éducation populaire.

Développer des modalités de fonctionnements solidaires et de mutualisation entre AD.

Communiquer sur les pratiques associatives éprouvées génératrices d'engagement militant et pédagogique.

Œuvrer auprès des instances de l'EN pour que soit reconnu l'engagement des militants et faciliter leurs disponibilités à la participation à la vie associative, recouvrant des missions administratives, institutionnelles, pédagogiques.

Donner du sens à l'adhésion des enseignants et favoriser leur participation associative par l'offre de formations aux pratiques coopératives décentralisées répondant aux préoccupations de la communauté éducative.

Encourager la participation aux chantiers centrés sur le renouvellement de la vie associative.

Instaurer des événements nationaux réguliers créateurs de culture commune partagée entre bénévoles et salariés.

Susciter, et faire vivre l'engagement des élus locaux et nationaux de l'OCCE pour un projet éducatif au service d'une société humaniste, par un pôle pédagogique fédérateur, régulant le projet d'activité et l'activité des chantiers, en collaboration étroite avec les salariés du pôle pédagogique et les animateurs de terrain.

#### 3/ Susciter, initier et soutenir l'engagement citoyen des jeunes

Introduire, en action et en formation, des champs qui donnent à l'enfant et au jeune l'envie et la possibilité de s'engager et d'apprendre :

Par l'observation et la compréhension du monde, l'implication dans des actions responsables et solidaires, l'ouverture aux médias et leur usage.

Intégrer la notion de citoyenneté européenne, environnementale... dans les actions locales et les projets que l'OCCE relaie (Erasmus, Ecole de la forêt, classes d'eau...) et contribuer à leur dimension coopérative.

Faire vivre l'engagement par convention de l'OCCE à accompagner les Maisons des lycéens et leur fédération. S'impliquer aux côtés des Maisons des collégiens.

Elargir le sens et la dimension sociale du fonctionnement coopératif par la rencontre avec les pratiques adultes dans le secteur de l'ESS à travers la Semaine de l'ESS.

Participer aux dispositifs conçus en partenariat avec l'ESPER et les CRESS pour le développement de l'éducation à l'ESS dans le 2<sup>nd</sup> degré et alimenter le portail de ressources mises à disposition des établissements et des enseignants.

## Axe 2 :

### ***Orienter l'activité développée par l'OCCE pour qu'elle contribue prioritairement à l'éducation aux valeurs et principes que nous partageons***

#### **Objectif :**

Œuvrer pour que les actions initiées ou portées aux niveaux national, régional, départemental et local

- mettent en jeu la coopération en actes et développent la mise en œuvre de la pédagogie coopérative ;
- contribuent dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degrés à la mise en pratique des valeurs et principes qui fondent le projet d'une Ecole bienveillante et émancipatrice : solidarité, responsabilité, entraide, respect des personnes et des différences, laïcité, fraternité, confiance dans les capacités de chacun, encouragement de l'initiative, apprentissage et expérimentation du cadre commun, de l'autonomie, de la liberté, de la démocratie, de la citoyenneté ;

de sorte que soient visibles « nos engagements pour les valeurs de la république » et que cela donne aux jeunes le désir d'être présents dans le combat pour ces valeurs. Cela aura aussi pour effet que, se sentant « tous capables », certains publics scolaires ne soient plus tentés par le décrochage.

#### **Mise en œuvre :**

1/ Engager un travail réflexif approfondi sur les fondamentaux d'une pratique de la coopération dans les champs éducatif, associatif, voire entrepreneurial (ESS) et sur les invariants des pédagogies coopératives.

Revisiter les ressources disponibles produites par le mouvement et les croiser avec les données de la recherche contemporaine en sciences humaines et les pratiques des organisations œuvrant dans le même champ.

Développer l'analyse des pratiques et en constituer une collection de traces consultables.

S'adjoindre les contributions d'un Conseil d'experts pour accompagner cette réflexion de fond et l'analyse de l'adéquation entre nos valeurs et nos actions.

Porter une attention militante à faire vivre nos Conventions de partenariat qui enrichissent cette démarche et permettent des collaborations fructueuses sur le terrain.

2/ Se donner les moyens d'une appropriation en interne de ce travail par les bénévoles et les salariés, et d'une diffusion de nos travaux, accessible à tous les publics visés :

Produire des supports vidéo issus de la pratique des classes et des établissements, des associations départementales et UR, des expérimentations et innovations vécues en diverses circonstances, et les analyses de pratiques afférentes.

Introduire et exploiter ces ressources en formation d'adultes en présentiel comme à distance, à l'interne de l'OCCE pour la formation des animateurs et intervenants en formation, et pour l'usage en formation initiale ou continue des enseignants.

Mettre à disposition des classes coopératives, et des coopératives scolaires des outils pédagogiques de qualité, réaliser des « dossiers pédagogiques coopératifs ».

3/ Structurer, développer et croiser les chantiers du réseau Pour une école bienveillante afin de :

Montrer les liens théoriques et les implications concrètes au quotidien dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés entre la coopération à l'Ecole, ses démarches, pratiques et dispositifs divers (statut de la parole, conseil, jeux coop, atelier philo, projets, etc ) et

le développement des compétences psycho-sociales, dont l'empathie

l'amélioration du climat scolaire,

la prévention de la violence, inscrite dans une perspective globale d'éducation à la paix, à la solidarité, au respect des droits humains,

l'application des articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant,

l'ouverture au monde, la connaissance de ses problématiques, la conscience citoyenne.

Produire des ressources utilisables par les enfants, les jeunes, les enseignants, les éducateurs, les parents dans cet objectif.

Poursuivre les formations dans ce domaine en partenariat avec des chercheurs, des praticiens d'autres organisations ou collectifs amis (AGSAS, Je tu il, Coordination pour l'éducation à la NV et à la paix, Génération médiateurs, ...)

Elargir nos offres de formation aux différents professionnels intervenant dans les écoles et établissements dans les temps scolaires et périscolaires pour les associer à une évolution positive et cohérente du climat scolaire.

### **Axe 3 :**

#### ***Inscrire la coopération dans les apprentissages***

##### **Objectif :**

Développer la dimension de l'apprendre ensemble coopératif promu par l'OCCE en relation avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et affiner nos propositions pour être capables de s'adresser à des publics scolaires et des contextes différenciés

##### **Mise en œuvre :**

1/ Situer et diversifier nos actions (chantiers, projets pour les classes, formations, productions de ressources) en articulation avec les cinq domaines du socle commun entrant en vigueur à la rentrée 2016 :

les langages pour penser et communiquer ;

les méthodes et outils pour apprendre ;

la formation de la personne et du citoyen ;

les systèmes naturels et les systèmes techniques ;

les représentations du monde et l'activité humaine.

Les différents réseaux qui structurent l'activité de l'OCCE s'appliqueront à mettre en lien leurs actions et leurs productions avec ces domaines pour faciliter dans la perception des enseignants le croisement entre les préoccupations liées à leurs missions éducatives et les apports coopératifs de l'OCCE.

De la même façon pour le collège il convient de mettre en lumière les étroites relations qu'entretiennent grand nombre de nos actions et démarches pédagogiques avec les Parcours inscrits dans la réforme :

Parcours d'Education Artistique et culturelle sur lequel nous sommes déjà très engagés et outillés,

Parcours Citoyen, associé aux pratiques du programme d'éducation morale et civique, pour lequel nous sommes particulièrement concernés et aptes à nous situer,

Parcours Avenir, pour lequel notre enracinement dans l'ESS nous légitime à contribuer, notamment par notre investissement dans la Semaine de l'ESS à l'École.

2/ Accompagner les nouveaux programmes 2015 et les nouveaux cycles associés, en spécifiant les apports de la coopération et en développant particulièrement les actions de l'OCCE à certains niveaux et en fonction de particularités contextuelles :

la maternelle,

le cycle 3 : CM-6<sup>ème</sup>

le 2<sup>nd</sup> degré, pour lequel une mobilisation forte en direction des collégiens et lycéens est nécessaire

l'ASH, contribuer à la préparation et à la mise en œuvre de l'inclusion scolaire

les publics et territoires scolaires défavorisés, au nom de valeurs d'équité et de participation à la transformation sociale,

l'enseignement agricole, avec lequel établir une convention et notamment inscrire des interventions et formations

3/ Opérationnaliser ces objectifs en développant

des formations internes pour être capables de les assumer

des ressources ciblées

des partenariats et financements adaptés

4/ S'inscrire dans les démarches d'alliance éducative et de co-éducation

en intervention dans les ESPE, en formation initiale et continue

dans les dispositifs en direction des parents

avec nos partenaires du CAPE pour la cohérence éducative sur l'ensemble des temps de l'enfant et du jeune

avec les collectivités territoriales (réseau des villes éducatrices, services éducation des Collectivités, ANDEV, ..)

**Axe 4 :**

***Se donner les moyens d'un pilotage efficient entre AD, UR et siège fédéral***

**Objectif :**

Calé sur le seul intérêt général du mouvement, développer un cadre de travail commun, cohérent, solidaire entre AD, UR et siège fédéral, tant au niveau des actions à conduire et partager que de l'installation et l'accompagnement des salariés qui en sont notamment chargés.

**Mise en œuvre :**

1) Evaluation des actions pédagogiques, des démarches et dispositifs de communication

Nous devons tendre à ne pas « empiler des actions » mais bien à les inscrire dans une synergie dans le but de développer chez les acteurs le sens et la motivation de la coopération ; des éléments d'évaluation seront à créer pour cela.

Nous pourrions également chercher à développer des actions de communication cohérentes, partagées, autour de ces actions pédagogiques, en interne comme en externe. Les événements locaux et nationaux seront ainsi mobilisés dans ce but.

2) Outils de suivi pour la prévention et l'accompagnement des situations difficiles dans les AD

Certaines AD ou UR rencontrent des difficultés relationnelles, budgétaires ou institutionnelles ; face à cela, le siège, ne pouvant et ne voulant agir dans l'urgence, développera des outils d'analyse et de prévention, d'accompagnement et de soutien ; le réseau des correspondants CAN sera mobilisé dans cette optique.

3) Progression, sur l'emploi, les contrats, la gestion et l'évolution des personnels

Des premiers pas, reconnus, ont été accomplis concernant le statut et les modalités de rémunération des salariés de la fédération, qu'ils exercent au siège ou mis à la disposition des unités territoriales.

Pour autant, il nous faut simplifier nombre de procédures administratives internes et développer les échanges et modalités de mutualisation des salariés entre eux.

Dans le cadre réglementaire, un dispositif d'évaluation professionnelle sera mis en œuvre, assorti après négociations, d'avancées salariales significatives.

4) Poursuivre le partenariat avec le MENESR par la signature d'une nouvelle CPO qui soutiendra l'action de l'OCCE sur une période presque superposée à celle de cette Motion d'orientation. Il conviendra de se

donner les moyens par le biais d'indicateurs adaptés de faire valoir positivement et de façon plus explicite, mieux évaluée, toutes les actions menées par les territoires et le siège fédéral lors des dialogues de partenariat, tant académiques que national ; mais aussi de faire reconnaître notre complémentarité par notre présence au cœur de l'Ecole sur les priorités éducatives, et pour cela de savoir le communiquer.

5) Etre capables collectivement de faire face et de réagir à des décisions politiques qui remettraient en cause nos fonctionnements sur les plans financier, associatif, pédagogique.

Les échéances politiques 2017 sont connues, mais pas leur éventuel impact sur les ressources financières et humaines du mouvement ; nous devons les prévoir, pour assurer continuité et cohérence à nos actions.

Nous devons également nous attacher à positionner notre participation au débat public sur l'Education pour défendre les valeurs qui fondent notre engagement et le sens de toutes nos actions.

\*\*\*\*\*